Formation à l'enseignement pour le degré secondaire I

Titre conféré
Bachelor of Arts/Bachelor of Science en enseignement pour le degré secondaire I

Langues d'études
Au choix, études en français ou en allemand

Début des études
Les études ne peuvent débuter qu'au semestre d'automne (septembre) pour le Bachelor of Science en enseignement pour le degré secondaire I.

Accès à des études de niveau supérieur
Ce programme de bachelor donne accès au Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I.
Le titre de «Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I» est délivré au terme du parcours complet (bachelor + master). Il donne simultanément droit au «Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I» (DEDS). Le DEDS est un diplôme d'Etat reconnu par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Seul ce titre donne l'autorisation d'enseigner au secondaire I.

Cette formation s'adresse aux personnes qui souhaitent enseigner dans les classes du Cycle d'orientation (CO). Le savoir scientifique et les contenus spécifiques aux disciplines d'enseignement s'acquièrent dans les Facultés universitaires respectives. Le Centre de formation à l'enseignement pour le degré secondaire I complète les connaissances des futurs enseignantes et enseignants par une formation professionnelle, pédagogique, didactique et pratique.
Le programme de bachelor comprend une introduction aux sciences auxiliaires de l'enseignement (sciences de l'éducation, sciences humaines, didactiques) sous forme de cours et de stages pratiques dans les CO du canton de Fribourg. Ce diplôme de bachelor ne permet pas d'enseigner puisqu'il est une première étape à réaliser avant la formation de niveau master.

Profil du programme d'études

La formation à l'enseignement pour le degré secondaire I s'adresse aux personnes qui souhaitent enseigner dans les classes des écoles du Cycle d'Orientation (CO). Elle les prépare à enseigner trois à quatre disciplines d'enseignement figurant au programme de ces écoles.
La formation disciplinaire relève des différentes Facultés (les étudiantes et étudiants suivent donc les programmes d'études relatifs aux disciplines d'enseignement choisies) et s'effectue au niveau bachelor alors que la formation professionnelle, pédagogique, didactique et pratique s'effectue auprès du Centre de formation à l'enseignement pour le degré secondaire I. Ce diplôme de bachelor ne permet pas d'enseigner puisqu'il est une première étape à réaliser avant la formation de niveau master.

Organisation générale des études
Les étudiantes et étudiants suivent la formation disciplinaire (dans trois à quatre disciplines) et une partie de la formation professionnelle, pédagogique, didactique et pratique jusqu'à l'obtention du Bachelor of Arts en enseignement pour le degré secondaire I de 180 crédits ECTS (BA_SI en Faculté de théologie, en Faculté des lettres et des sciences humaines ou en Faculté des sciences de l'éducation et de la formation) ou du Bachelor of Science en enseignement pour le degré secondaire I de 180 crédits ECTS (BSc_SI en Faculté des sciences et de médecine).

Formation professionnelle, pédagogique, didactique et pratique au bachelor
L'accent principal est placé sur une introduction aux savoirs issus des sciences contributives à la pratique de l'enseignement (sciences de l'éducation, sciences humaines, didactiques) sous forme de cours et une sensibilisation aux aspects pratiques de la formation sous forme de stages dans les CO du canton de Fribourg.

Le programme de bachelor est constitué de quatre modules:

1. Pédagogie générale;
2. Psychologie pédagogique;
3. Didactique;
4. Stages et didactique générale.

La plupart des composantes de ces modules peuvent être prises en 1re, 2e ou en 3e année du bachelor, en fonction des disponibilités horaires. Toutefois, les cours de didactique de disciplines doivent être suivis la même année académique (généralement l'année précédant le début des études de master) que le Stage en responsabilité partagée - B3, y compris le cours-bloc *Didactique générale - Bachelor* de septembre (avant la rentrée universitaire d'automne).
Le module des stages du niveau bachelor se compose du Stage d'observation - B2 suivi du Stage en responsabilité partagée - B3 (tous les deux de 3 semaines) organisés dans un CO du canton de Fribourg. Le Stage d'observation permet aux étudiantes-stagiaires et étudiants-stagiaires de découvrir tous les métiers du CO et de se familiariser avec l'institution CO du point de vue de l'enseignante ou de l'enseignant. Le Stage en responsabilité partagée exige que les étudiantes-stagiaires et étudiants-stagiaires fassent leurs premiers pas en tant qu'enseignantes et enseignants, sous la supervision d'une praticienne-formatrice ou d'un praticien-formateur, partenaire du Centre de formation à l'enseignement pour le degré secondaire I dans la formation pratique.

Organisation des études

Structure des études

150 crédits ECTS au minimum (formation académique) + 30 crédits ECTS (formation pédagogique), 6 semestres
Tableau des programmes d'études de niveau bachelor donnant accès à la formation dans la discipline d'enseignement correspondante, dans le cadre du DEDS.

Remarque

Au début de leurs études, les étudiantes et étudiants doivent s'inscrire également auprès du Centre de formation à l'enseignement pour le degré secondaire I.

Admission

Les **diplômes suisses de fin d'études** suivants permettent une **admission dans les voies d'études de bachelor** à l'Université de Fribourg:

- Certificat de maturité gymnasiale ou maturités gymnasiales cantonales reconnues par la Confédération
- Maturité professionnelle ou spécialisée + certificat d'examen complémentaire de la Commission suisse de maturité (passerelle)
- Diplôme de bachelor d'une haute école universitaire, d'une haute école spécialisée reconnue (HES) ou d'une haute école pédagogique (HEP)

La **liste de tous les autres diplômes suisses reconnus** peut être consultée sur le site web de swissuniversities: https://studies.unifr.ch/go/fr-admission-swisscertificates

Pour être reconnus, **les diplômes étrangers de fin d'études** doivent être équivalents, pour l'essentiel, à une maturité gymnasiale suisse; ils doivent être de formation générale. Un diplôme d'études secondaires supérieures est considéré de formation générale si, entre autres, il porte sur six branches d'enseignement suivies en continu pendant les trois dernières années selon la liste suivante:

1. Première langue
2. Deuxième langue
3. Mathématiques
4. Sciences naturelles (biologie ou chimie ou physique)
5. Sciences humaines et sociales (géographie ou histoire ou économie/droit)
6. Branche à choix (informatique ou philosophie ou une langue supplémentaire ou une branche parmi les branches 4 ou 5)

Les exigences générales d'**admission dans les voies d'études de bachelor** à l'Université de Fribourg pour les diplômes étrangers de fin d'études ainsi que les **conditions d'admission spécifiques pour chaque pays** peuvent être trouvées sur le site web de swissuniversities: https://studies.unifr.ch/go/fr-admission-countries
De plus, les candidates étrangères et les candidats étrangers doivent apporter **la preuve de compétences linguistiques suffisantes en français ou en allemand**.
Toutes les directives peuvent être consultées sous: https://studies.unifr.ch/go/adm-guidelines

L'évaluation de diplômes étrangers de fin d'études se base sur les «Recommandations pour l'évaluation des certificats de fin d'études secondaires étrangers» adoptées par la Chambre des hautes écoles universitaires de swissuniversities le 11.11.2021 (https://studies.unifr.ch/go/swissuniversities21fr). Les conditions d'admission ne sont valables que pour l'année académique respective. Le Rectorat de l'Université de Fribourg se réserve le droit de les modifier à tout instant.

Contact

Faculté des sciences de l'éducation et de la formation
Centre de formation à l'enseignement pour le degré secondaire I
Prof. Philippe Genoud
Monique Castella
deds@unifr.ch
https://studies.unifr.ch/go/fr-dfe